



ECHE Sélection 2020
Charte Erasmus pour l'Enseignement Supérieur
E- formulaire de candidature
Appel à propositions EACEA/02/2019

Note: Les données de ce formulaire de candidature seront utilisées par la Commission européenne, l'Agence exécutive EACEA et les Agences nationales pour l'évaluation et le monitoring

Programme	Le programme Erasmus + adopté par le Parlement européen et le Conseil le 11 décembre 2013* (ci-après le Programme)
Action	Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur
Appel	2020
Date finale de la soumission (jj-mm-aaaa)	29/03/2019 12:00 heure de Bruxelles.
Langue de la candidature	FR
Langue pour la correspondance	EN

* Journal officiel de l'Union européenne L347/50 du 20 décembre 2013.

273144-EPP-1-2020-1-FR-EPPKA1-ECHE

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" (section B de ce formulaire) : FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie "Erasmus" est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit aussi être fourni dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (le cas échéant): -

Accusé de réception

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Internet de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (CEES). Si la candidature n'était pas enregistrée sur notre site dans les 15 jours suivant la date finale, le candidat est invité à contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-ECHE@ec.europa.eu).



Profil de l'établissement

A.1. Profil de l'établissement

PIC	900235855
Dénomination officielle complète de l'établissement en français (caractères latins)	ECOLE DU NORD
Traduction de cette dénomination en anglais	ECOLE DU NORD
Acronyme	
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333, si disponible)	NEW 2020
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	4 PLACE CHARLES DE GAULLE BP 302
Pays	France
Région	NORD-PAS-DE-CALAIS
Code postal	59026
Ville	LILLE CEDEX
Site Internet	www.theatredunord.fr

A.2. Représentant Légal

Civilité	MADAME
Genre	Féminin
Prénom	MARIE
Nom de famille	DESPLECHIN
Fonction	PRESIDENTE
Courriel	ECOLE@THEATREDUNORD.FR
Téléphone (code pays inclus)	+33320007264
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	23-25 RUE DE BERGUES
Pays	FR, France
Région	NORD-PAS-DE-CALAIS
Code postal	59000
Ville	LILLE

A.3. Coordinateur

Civilité	MADAME
Genre	Féminin

Prénom	SOPHIE
Nom de famille	CHATELET
Département	ADMINISTRATION
Fonction	CHARGÉE DE L'ADMINISTRATION
Courriel	SOPHIECHATELET@THEATREDUNORD.FR
Site internet	HTTPS://WWW.THEATREDUNORD.FR/LECOLE
Téléphone (code pays inclus)	0320007264
Adresse (n°, rue, avenue, etc.)	23-25 RUE DE BERGUES
Pays	FR, France
Région	NORD-PAS-DE-CALAIS
Code postal	59000
Ville	LILLE

B**Déclaration en matière de stratégie Erasmus (Stratégie globale)****B.1. Activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie "Erasmus"**

Dans le but de faciliter l'évaluation de votre formulaire de candidature, veuillez SVP cocher celles des activités Erasmus+ qui font parties de votre actuelle déclaration en matière de stratégie "Erasmus"

Erasmus+ Action clé 1 (KA1)

Etudier dans les pays du Programme:

Pays membre du Programme - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité entrante

Pays membre du Programme - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays membre du Programme - Personnel académique en mobilité sortante

Etudier dans les pays partenaires:

Pays partenaires - étudiants en mobilité entrante à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité entrante

Pays partenaires - Etudiants en mobilité sortantes à des fins d'études

Pays partenaires - Personnel académique en mobilité sortante

Stages:

Stages - étudiants en mobilité entrante à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité entrante

Stages - Etudiants en mobilité sortantes à des fins de stage

Stages - Personnel académique en mobilité sortante

Masters conjoints Erasmus Mundus

Erasmus+ Action clé 2 (KA2)

Partenariats stratégiques

Les Alliances de la Connaissance

Projets de renforcement des capacités

Erasmus+ Action clé 3 (KA3):

Projets KA3

Actions Jean Monnet

Projets Jean Monnet

B.2. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

Soyez attentif au fait que votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" devra refléter l'implication réelle dans Erasmus+ que vous aurez l'intention d'entreprendre. Dans le cas où vous souhaiteriez dans le futur ajouter de nouvelles activités, veuillez veiller à modifier votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus" et informer l'agence nationale en conséquence.

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints.

Langue originale [FR]

Depuis 2003, l'École professionnelle supérieure d'art dramatique des Hauts-de-France forme des comédiens. Elle est basée à Lille et est devenue un repère sur le territoire national, avec près de 1100 candidats francophones lors de son dernier concours d'entrée. Sous la direction de Christophe Rauck, elle devient l'École du Nord et développe un nouveau projet : elle forme à présent au métier d'auteur dramatique et au métier de comédien. 2 cursus pour une promotion de 18 élèves pendant 3 ans : cela fait de l'École du Nord une école unique en France, où élèves-auteurs et élèves-comédiens peuvent se croiser, se familiariser les uns aux autres pendant trois ans et s'enrichir de leurs pratiques mutuelles. Dans l'esprit d'une école hors sol, soucieuse de rayonner sur son territoire et au-delà tout en favorisant la mobilité de ses étudiants, l'Ecole du Nord élargit ses partenariats et développe des échanges en francophonie et à l'international. Ces échanges permettent aux élèves de nourrir leur réflexion sur les différents répertoires et courants artistiques d'aujourd'hui, tout en tissant un premier maillage professionnel.

Le volet international prend plusieurs formes au cours des 3 ans de la formation, et le choix de ses partenaires à l'international s'appuie sur des opportunités liées au projet artistique et pédagogique:

En 1^{re} année de formation: accroissement de la mobilité des élèves avec la découverte de spectacles présentés à l'étranger (notamment en Flandres) et participation à des festivals internationaux, francophones (exemple : Francophonies en Limousin) pour des lectures publiques.

En 2^e année de formation: échanges avec des écoles supérieures d'excellence comme l'École Nationale de Théâtre du Canada (Montréal) et le GITIS-Académie russe des Arts du Théâtre (Moscou)

En 3^e année de formation: les Croquis de voyages. Itinérance en solitaire de 4 semaines, en Europe, suivie d'une résidence de 10 jours dédiée à la recherche et à la création. Un week-end de présentation publique de ces croquis de voyage, petites formes brutes, ponctuent le dispositif.

Le groupe cible à la mobilité pour l'Ecole du Nord concerne ses étudiants, mais également son personnel enseignant et administratif dans un souci d'accompagner la mobilité des élèves au plus près. Les projets internationaux en cours (Promotion 2018-2021) concernent le Canada (Québec) et la Russie avec une mobilité des étudiants et de formateurs de l'Ecole du Nord aux vues d'enseignement dans les établissements étrangers et de sa directrice des études. La mobilité de cette équipe d'encadrement, tout en favorisant un échange de bonnes pratiques, permet une approche innovante de la pédagogie déployée à l'Ecole du Nord. Un renforcement des compétences de formation et d'accompagnement confère à la formation une plus grande attractivité nationale et francophone. Elle permet de tisser un maillage de coopérations pédagogique, professionnelle et artistique dans un paysage de formations supérieures artistiques de plus en plus concurrentiel. Une forte intégration professionnalisante au sein de la formation par la rencontre de professionnels reconnus et le croisement des pédagogies favorisent l'insertion professionnelle des étudiants pendant la formation. La circulation des personnes et le décloisonnement des pratiques sont le cœur de l'apprentissage artistique.

La mobilité géographique et méthodologique met les étudiants en situation de recherche et leur permet ainsi de développer un point de vue sur le monde, nécessaire à leur pratique de jeunes artistes.

Types de projets de coopération: échanges de savoirs et de bonnes pratiques

Un principe de classes mixtes, mélangeant élèves accueillis et accueillants, est systématiquement adopté lors des échanges déployés par l'Ecole du Nord avec ses partenaires locaux et étrangers. L'encadrement pédagogique est assuré par l'école d'accueil mais le personnel d'encadrement de l'école en mobilité assiste aux cours en tant qu'observateur. Ces masterclasses croisées permettent ainsi: l'observation et la formation du personnel encadrant tout en assurant une continuité et un suivi pédagogique constant ; la rencontre entre de jeunes artistes/étudiants dans le travail, la pratique. Elles visent aussi un double objectif pédagogique: renforcer les compétences des étudiants accueillants et ouvrir les étudiants accueillis à de nouvelles pratiques.

Les étudiants sortants et entrants sont immergés dans des cours aux enseignements inédits pour eux, ie :

Avec l'ENT: atelier d'écriture radiophonique en France / atelier d'écriture collaborative au Québec.

Avec le Gitis: pratique de l'improvisation en Russie au sein d'une classe expérimentale / pratique et fidélité au texte, à l'auteur en France.

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer.

Langue originale [FR]

Des partenariats à l'international ont été réalisés avec la Russie et le Canada entre 2016 et 2018. Leur organisation et mise en œuvre ont montré la capacité de l'Ecole du Nord à pouvoir réaliser et développer l'axe international de ses objectifs pédagogiques avec des écoles de premier plan.

Le partenariat avec le Gitis en 2016-2017 (Académie Russe des Arts du Théâtre, Moscou) s'appuie sur le projet artistique de Christophe Rauck, metteur en scène et directeur de l'Ecole du Nord et du Théâtre du Nord -Centre Dramatique National- qui travaille depuis 2016 avec le Théâtre Fomenko de Moscou (commande de la création du spectacle *Amphytrion* de Molière en janvier 2017).

L'ensemble de l'échange a été placé sous la coordination de l'Ecole du Nord et de sa directrice des études, Lucie Pollet, avec la mobilisation complète de son équipe administrative (une chargée d'administration et une chargée de communication), en lien avec les différentes équipes pédagogiques d'encadrement : à Moscou avec le directeur d'atelier du GITIS pour la direction d'acteurs, 2 pédagogues russes, 1 comédienne russe vivant en France, une autrice française russophone ; à Lille avec 1 metteur en scène, pédagogue régulier de l'Ecole du Nord, et 2 assistants à la mise en scène. Dans un premier temps à Moscou pendant 2 semaines (novembre 2016), les 14 élèves-comédiens de l'Ecole du Nord ont travaillé au plateau sur *Les Démons* de Dostoïevski, alors que les 2 élèves-auteurs se sont livrés à l'exercice de la correspondance sur les traces d'auteurs emblématiques russes tout en étant au contact du plateau avec leurs camarades comédiens. Cet atelier d'une douzaine de jours s'est conclu par une restitution publique de 3h30 en fin de séjour, réunissant une centaine de personnes : professionnels, enseignants, élèves du GITIS. Quant aux élèves-auteurs, de retour en France, ils ont donné à entendre leurs correspondances au Théâtre du Nord (Lille) et au TGP (St Denis) au cours de lectures publiques.

Puis dans un second temps à Lille pendant 15 jours (février 2017), le GITIS a envoyé 19 comédiens. Comme à Moscou, l'ensemble des 33 comédiens (19 Russes + 14 Français) a été distribué au sein de différentes scènes emblématiques du roman, avec en fil rouge la jeunesse et l'engagement. Chacun évoluant dans sa langue.

Une restitution de plus de 6 heures sur le grand plateau du Théâtre du Nord est venue ponctuer ces deux semaines de stage, en présence d'une centaine de professionnels (fidèles ou enseignants à l'Ecole du Nord), de partenaires institutionnels, du réseau russophone lillois et d'anciens étudiants de l'Ecole du Nord.

Le partenariat avec l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada en 2018:

La mise en place du cursus Auteurs au sein de la formation de l'Ecole du Nord en 2015 s'est inspirée d'un modèle québécois qui fait ses preuves depuis plus de 40 ans : l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada et sa formation d'écriture dramatique. Nombre des artistes-enseignants de l'Ecole du Nord entretiennent des relations privilégiées avec l'Ecole Nationale de Théâtre de Montréal, ce qui nous a conduits à construire un partenariat avec cette école prestigieuse qui a vu naître des auteurs de théâtre aujourd'hui installés en France comme Wajdi Mouawad ou Marc-Antoine Cyr. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un partenariat entre nos étudiants en dernière année de formation.

Développé d'avril à juin 2018 au cours de 4 semaines, les 2 élèves-auteurs français et les 2 élèves-auteurs canadiens ont croisé leurs pratiques au cours d'ateliers sur mesure favorisant ainsi les collaborations, la découverte et l'ouverture à une autre manière d'écrire le théâtre.

Pendant 2 semaines à Montréal, les étudiants lillois de dernières années ont suivi des stages d'écriture intensifs aux côtés des étudiants de dernière année de l'ENT. Il s'est agi d'aborder des techniques ou champs d'écriture qui ne font pas partie de la pédagogie habituelle de l'Ecole du Nord (espace public, ciné / TV, psychanalyse...). Puis, durant 2 semaines aussi mais à Lille cette fois, les étudiants québécois ont intégré deux modules de fin de cursus aux côtés des élèves-auteurs de l'Ecole du Nord : l'écriture radiophonique (Juliette Boutillier) et l'écriture et enregistrement vidéo d'un journal intime (Christophe Pellet).

Ce projet a su trouver sa place au sein de la troisième et dernière année de cursus des élèves-auteurs des deux écoles, leur apportant ainsi une belle dynamique de création tout en leur ouvrant de nouveaux horizons professionnels quelques mois avant leur sortie de l'école.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement? En ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser, veuillez-vous référer à chacune des priorités de l'agenda révisé de l'UE pour l'enseignement supérieur ainsi qu'aux objectifs d'un espace européen de l'éducation.

Langue originale [FR]

Depuis 2014 et l'arrivée de son nouveau Directeur, l'Ecole du Nord renouvelle son projet pédagogique. La mobilité, l'ouverture aux autres pédagogies sont essentielles dans la nouvelle maquette pédagogique de cet établissement supérieur.

L'Ecole du Nord a inscrit dans sa pédagogie les projets de voyage pour créer une rupture dans la pédagogie, permettre la construction de projets personnels, et donner à ses étudiants l'occasion d'éprouver leur point de vue d'artiste sur le monde. Aujourd'hui, dans un environnement de formations artistiques supérieures fortement concurrentiel, la capacité d'innovation de l'établissement, la mise en situation professionnelle des étudiants, l'accompagnement de leurs projets individuels contribueront à afficher la singularité de l'Ecole du Nord.

L'objectif de la mobilité au sein de l'Ecole du Nord est triple :

- offrir aux élèves de l'Ecole du Nord un apprentissage singulier et reconnu internationalement dans des écoles étrangères prestigieuses (comme l'Académie Russe des Arts du Théâtre-Gitis ou l'Ecole Nationale de Théâtre du Canada-ENT)
- développer la reconnaissance du savoir-faire de l'Ecole du Nord, de l'excellence de la formation supérieure artistique en région, et des modèles de résidences et de création lillois à l'échelle nationale, européenne et internationale en maintenant un dialogue interculturel.
- élargir le réseau professionnel des étudiants et rayonner le plus largement possible tout au long de la formation, augmentant ainsi leur employabilité et insertion professionnelle.

Avec le développement de son axe international, l'Ecole du Nord affirme l'excellence et la richesse des formations artistiques supérieures françaises, contribuant ainsi à attirer des candidats de grande qualité et conforter sa réputation d'excellence auprès de professionnels reconnus.

L'Ecole du Nord a fait le choix ambitieux de développer des échanges avec des professionnels et des écoles extra-européens de premier plan. Les compétences et la réputation historique du Gitis (Moscou) et de l'ENT (Montréal) sont affirmés depuis plusieurs dizaines d'années. Ces échanges viennent compléter une mobilité intra-européenne à l'échelle plus resserrée : Belgique et Flandres notamment.

Les retombées déjà constatées avec le premier partenariat international

Le projet de 2016-17 avec le Gitis (Moscou) a définitivement contribué à replacer Lille et sa région sur une carte mondiale de la création et de la formation artistique.

Nous avons pu constater que la place du théâtre étranger, et notamment contemporain, doit encore trouver sa place à Moscou aujourd'hui et que le théâtre français est quasi inexistant dans les écoles (à l'exception de l'étude des textes de Molière).

Les moyens de communication

Quatre journalistes, un photographe et une attachée de presse ont participé à un voyage de presse à Moscou organisé par l'Ecole du Nord lors de son échange avec le Gitis en collaboration étroite avec l'Institut Français Russie. Plusieurs articles sur la nouvelle pédagogie de l'Ecole du Nord ont été publiés dans Libération, La Voix du Nord, Théâtre(s), Le Monde (L'école du spectacle), Le Monde Education le 1er décembre 2016, RFI, RCF.

Toutes les actions de l'Ecole du Nord sont relayées par le Théâtre du Nord et l'Ecole du Nord : site web, réseaux sociaux, newsletters.

Le site Internet de l'Ecole du Nord a été refait et développé en 2018. Il permet désormais d'ajouter d'avantage de contenu et d'intégrer du multimédia. Cet outil contribue à une plus grande valorisation des actions pédagogiques de l'Ecole du Nord. Le déploiement à temps plein d'une personne chargée de la communication permet depuis quelques mois d'accompagner ce développement.

La présence d'une attachée de presse au sein du Théâtre du Nord permet de relayer les actions de l'Ecole du Nord tout au long de la formation.

* COM (2017) 247 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0247&from=EN>)
et COM(2017) 673 (<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52017DC0673&qid=1516270826179&from=EN>)

L'objectif de ces données statistiques est de comprendre le contexte des actions et stratégies décrites par l'établissement d'enseignement supérieur candidat dans les sections suivantes.

Pour l'année académique 2018-2019:

Nombre total d'étudiants inscrits dans les programmes de votre établissement d'enseignement supérieur:

Cycle court:	0.0
1er Cycle (ex: Licence):	17.0
2ème Cycle (ex: Master):	1.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

Nombre de membres du personnel impliqué dans l'enseignement supérieur (en équivalent temps plein)

Enseignants:	2.0
Administratifs:	2.8

Nombre de formations offertes dans chaque cycle

Cycle court:	0.0
1er Cycle (ex: Licence):	2.0
2ème Cycle (ex: Master):	2.0
3ème Cycle (ex: Doctorat):	0.0

ETUDIANTS (pour l'année académique 2018-2019)

1. Mobilité des étudiants (tous types de programmes pour des périodes de mobilité entre 2 et 12 mois)

Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays du Programme	18.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres programmes): vers les pays partenaires	18.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité sortante à des fins de stage, en entreprise (Erasmus+ et/ou autres): vers les pays partenaires	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays du Programme	0.0
Nombre d'étudiants en mobilité entrante à des fins d'études (Erasmus+ et/ou autres) en provenance des pays partenaires	0.0

2. Etudiants internationaux inscrits dans une formation diplômante dans votre établissement d'enseignement supérieur: (Étudiants de nationalités étrangères ou ayant un diplôme étranger)

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays du Programme	1.0
---	-----

Nombre d'étudiants internationaux, si applicable: venant d'un Pays partenaire

0.0

3. Le cas échéant, nombre d'étudiants (nationaux et internationaux) inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

Nombre d'étudiants nationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

Nombre d'étudiants internationaux inscrits dans votre établissement pour l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint:

0.0

MEMBRES DU PERSONNEL ACADEMIQUE (pour l'année académique 2018-2019)

Tout type de Mobilité du personnel dans le cadre des échanges Erasmus+ (pour des périodes d'enseignement et de formation entre 2 jours et 2 mois)

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays du Programme

0.0

Nombre de membres du personnel académique sortants vers les pays partenaires:

0.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays du Programme

10.0

Nombre de membres du personnel académique entrants en provenance des pays partenaires:

1.0

COOPERATION (pour l'année académique 2018-2019)

Accords valides en 2018/2019 avec d'autres établissements d'enseignement supérieur pour des programmes d'éducation et/ou de recherche (Accords/Protocoles/Consortia/Réseaux européens et internationaux)

Nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus+:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays du Programme:

0.0

Nombre d'accords en dehors du cadre Erasmus avec des établissements d'enseignement supérieur des pays partenaires:

2.0

Nombre total d'accords dans le cadre de consortium pour des diplômes doubles, multiples ou conjoints:

0.0

Pourcentage impliquant des pays partenaires:

0.0

Projets européens et internationaux d'enseignement et de formation (avec des contrats en cours en 2018-2019) (e.g. Erasmus+, Erasmus Mundus, Alliances de la Connaissance, Renforcement des capacités dans le domaine de l'enseignement supérieur, etc)

Nombre de projets en tant qu'établissement coordinateur :

0.0

Nombre de projets en tant qu'établissement partenaire :

0.0

Nombre de membres du personnel administratif travaillant pour le programme dans les bureaux des relations internationales ou européennes en 2018-2019 (en équivalent temps plein)

Nombre de membres du personnel au niveau central:

4.0

Nombre de membres du personnel au niveau de la faculté, de l'école ou du département:

0.0

D**Organisation générale des activités du Programme*****D1. Organisation générale***

Pouvez-vous décrire la structure mise en place par votre établissement pour la mise en œuvre et l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

Pouvez-vous fournir une description détaillée de la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres du personnel en charge des décisions administratives et académiques.

Décrivez aussi les méthodes d'organisation opérationnelle et de communication.

Le personnel de l'École se compose d'une équipe pédagogique et d'une équipe administrative.

L'équipe pédagogique est formée par le directeur de l'École, accompagné de parrains : un comédien ou metteur en scène qui suit le groupe de comédiens pendant 3 ans, et un auteur ou éditeur qui suit le groupe des auteurs.

Le corps pédagogique comprend des artistes invités et des enseignants-chercheurs : metteurs en scène, comédiens, auteurs, chorégraphes, chefs de chœur, dramaturges, universitaires. Des enseignants-chercheurs de l'Université de Lille interviennent dans le cadre des modules universitaires.

L'équipe administrative se compose d'une directrice des études qui est aussi en charge des relations internationales, d'une chargée d'administration, et d'un chargé à la communication. La Directrice des études est responsable de l'exécution du projet artistique, culturelle et pédagogique du Directeur, Christophe Rauck. Elle s'entoure des chargée d'administration et de communication pour mener à bien cette mission.

L'Ecole du Nord organise ses projets avec toutes son équipe permanente: une directrice des études, un chargé de communication, une chargée de l'administration (80%).

A chaque projet, l'Ecole du Nord a recours à un formateur référent qui peut s'entourer d'assistants et régisseurs pour mettre en œuvre la session de cours.

Le programme des activités de l'Ecole du Nord dont fait partie l'axe international doit être validé par les instances de décisions pédagogiques et administratives. Le Conseil Pédagogique, instance supérieure de décision, a pour mission d'assurer la cohérence pédagogique du cursus de formation ainsi que le fonctionnement et l'organisation globale de l'Ecole. Le Conseil d'administration est investi de pouvoirs étendus pour décider toutes opérations nécessaires à l'administration de l'association et à la réalisation de ses objectifs.

Veillez SVP fournir le lien internet direct avec les coordonnées du bureau international (ou équivalent) de votre établissement chargé de la mise en œuvre et de l'organisation de la mobilité européenne et internationale.

<https://www.theatredunord.fr/lecole/presentation/lequipe>

D.1.1. (Optionnel) Information supplémentaire à remplir par des institutions d'enseignement supérieur appartenant à une institution principale/mère

Merci de remplir cette section seulement si vous candidatez pour une institution d'enseignement supérieur qui n'a pas sa propre identité légale. Par exemple, si celle-ci fait partie d'une fondation ou un autre type d'organisation similaire composée de plusieurs institutions ou organismes.

Veillez fournir l'information sur la composition de cette organisation principale / mère et expliquer en particulier s'il y a d'autres institutions d'enseignement et si elles ont déjà une Charte Erasmus.

D2. Principes fondamentaux

Bien que nous soyons conscients que votre établissement ne puisse pas être impliqué dans tous les types d'activités Erasmus+ depuis le début, nous vous demandons néanmoins de vous conformer à tous les principes de la Charte et de les cocher en conséquence puisque la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur vous offre un portefeuille complet dès le départ.

En candidatant à la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur, mon institution s'engage à:

Respecter pleinement les principes de non-discrimination établis dans le Programme et assurer l'égalité d'accès aux participants mobiles de tous horizons.

Assurer la pleine reconnaissance des activités réalisées de manière satisfaisante par les étudiants dans le cadre de leur mobilité à des fins d'étude et, lorsque cela est possible, à des fins de stage, en attribuant des crédits (ECTS ou système compatible) et en indiquant les résultats des étudiants dans un relevé final (supplément au diplôme ou équivalent).

Pouvez-vous expliquer le système de transfert de crédits (par ex: nombre de crédits alloués en moyenne par votre programme) et la méthodologie mise en place par votre établissement pour allouer des crédits aux différentes unités de cours suivis par vos étudiants à l'étranger.

Chaque échange pédagogique avec une structure étrangère entre dans le cadre de la maquette pédagogique de l'École du Nord et l'évaluation de ses étudiants:

. Majeur 3 / parcours parrainé / UE 6 – Interprétation 2 (3 ECTS)

. Majeur 3 / parcours parrainé / UE 6 – Ecriture 2 (3 ECTS)

. Parcours transversaux / UE 10 – Recherche en création (3 ECTS)

L'École du Nord est habilitée à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel du Comédien (DNSPC) en articulation avec une licence Arts délivrée par l'Université de Lille.

En outre, pouvez-vous fournir le lien internet direct où la méthodologie de votre établissement est expliquée.

Cursus comédiens : <https://www.theatredunord.fr/lecole/les-formations/comediens>

Cursus auteurs : <https://www.theatredunord.fr/lecole/les-formations/auteurs-dramatiques>

N'exiger, dans le cas d'une expérience de mobilité de crédits, aucun frais aux étudiants entrants participant à un échange, que ce soit pour leurs cours, leurs inscriptions, leurs examens ou leurs accès aux laboratoires et aux bibliothèques.

D3. Lors de la participation à des actions de mobilité - Avant la mobilité

Publier et mettre à jour régulièrement le catalogue de cours sur le site Internet de l'établissement, bien avant les périodes de mobilité, de manière à ce qu'il soit transparent pour toutes les parties et permette aux étudiants mobiles d'opérer des choix en connaissance de cause concernant les cours qu'ils suivront.

Pouvez-vous expliquer si tous les cours enseignés dans votre établissement sont décrits dans le catalogue de cours ainsi que les langues dans lesquels ils sont enseignés.

Les cours sont décrits dans notre catalogue en ligne. De plus, il est conforme aux bases de l'enseignement qui doit être dispensé dans les écoles supérieures d'art dramatique définies par la plateforme de l'enseignement supérieur pour la formation du comédien à laquelle l'École du Nord est signataire. Cet plateforme rassemble, à l'initiative du Ministère de la Culture, 13 écoles professionnelles supérieures d'art dramatique.

L'École du Nord est accessible sur concours. Les modalités d'inscription au concours spécifient en effet qu'il n'y a pas de condition de nationalité mais seulement une condition de maîtrise de la langue française pour être éligible au concours et pouvoir ensuite assister aux cours en français.

En outre, veuillez SVP fournir le lien internet direct vers le catalogue des cours offerts par votre établissement.

La pédagogie du parcours Auteurs : https://www.theatredunord.fr/la-pedagogie-de-lecole-du-nord_1
La pédagogie du parcours Comédiens : <https://www.theatredunord.fr/la-pedagogie-de-lecole-du-nord>

Mettre en œuvre les actions de mobilité uniquement dans le cadre d'accords préalables conclus entre les établissements. Ces accords établissent les rôles et les responsabilités respectifs des différentes parties prenantes, ainsi que leurs engagements à l'égard des critères de qualité partagés dans le cadre de la sélection, de la préparation, de l'accueil et de l'intégration des étudiants mobiles.

Pouvez-vous décrire la stratégie et la procédure mises en place par votre établissement pour l'approbation et le suivi des accords interinstitutionnels et / ou les contrats d'études dans le cadre des stages. Expliquez aussi comment et par qui ces accords sont gérés.

Les discussions engagées avec des établissements étrangers sont présentées au Conseil d'administration par le Directeur. Pour permettre la poursuite des discussions, le Conseil d'administration doit approuver les propositions du Directeur qu'il présente en accord avec le Conseil pédagogique. Une fois les propositions approuvées, l'Ecole du Nord établit une convention bilatérale de partenariat avec les structures étrangères concernées. La Directrice des études, en charge des relations internationales met en place et coordonne le contenu pédagogique du partenariat. La convention est rédigée par les services administratifs des deux établissements.
La Convention pluriannuelle d'objectifs signée entre l'Ecole du Nord et ses principaux partenaires financiers (la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et la Ville de Lille) actent les objectifs pédagogiques proposés et notamment l'axe international de l'Ecole du Nord. Un tableau chiffré de suivi et d'évaluation des objectifs est établi chaque année.

S'assurer que les participants à la mobilité sortante soient bien préparés à la mobilité et qu'ils aient notamment acquis le niveau de compétence linguistique nécessaire.

Pouvez-vous décrire la politique linguistique mise en œuvre par votre établissement pour préparer les participants à la mobilité, par exemple par des cours donnés dans le cadre de votre établissement ou par un organisme extérieur.

Tous les étudiants suivent 40 heures de cours d'anglais par an, dispensés par les enseignants de l'entreprise CPLE (6CTS). Ils sont répartis en 2 groupes de niveau.
Avant la mobilité sortante, les étudiants de l'Ecole du Nord ont des cours d'introduction à la culture artistique du pays de la mobilité par des pédagogues / chercheurs reconnus.
Lorsque la mobilité a lieu dans un pays non francophone ou non anglophone, comme en Russie, les étudiants peuvent être accompagnés par des formateurs bilingues, interprètes garants des indications des enseignants - metteurs en scène étrangers.

Si possible, veuillez fournir SVP le lien internet direct de votre politique linguistique.

Modalités d'inscription au concours d'entrée > maîtriser la langue française :
<https://www.theatredunord.fr/lecole/presentation/le-concours/concours>

S'assurer que la mobilité des étudiants et du personnel à des fins d'enseignement ou de formation soit fondée sur un contrat d'études pour les étudiants et d'un contrat de mobilité pour le personnel, validé à l'avance, entre les établissements ou entreprises d'origine et d'accueil et les participants à la mobilité.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'un visa, le cas échéant.

Fournir une aide aux participants à la mobilité entrante et sortante en vue de l'obtention d'une assurance, si nécessaire.

Fournir des orientations aux participants à la mobilité entrante pour les aider à trouver un logement.

D4. Lors de la participation à des actions de mobilité - Pendant la mobilité

Assurer une égalité de traitement et de services entre les étudiants et personnels de l'établissement et ceux étant accueillis dans le cadre d'une mobilité entrante.

Assurer l'intégration des participants à la mobilité entrante dans la vie quotidienne de l'établissement.

Mettre en place des mécanismes appropriés de mentorat et de soutien à l'intention des participants à la mobilité.

Pouvez-vous décrire les dispositions de mentorat et de soutien (ex: mentorat par les pairs, intégration sociale des étudiants dans l'établissement et avec les étudiants et les personnels locaux, l'information sur l'intendance, les assurances, etc.) pour les participants à la mobilité entrante et les étudiants mobiles à des fins d'études ou de stage à l'étranger.

L'accueil des étudiants étrangers commence avec un accueil à la gare de Lille par tous les étudiants français, puis tous se dirigent vers le Théâtre du Nord (à 10 mn à pied) pour une cérémonie d'accueil par toute l'équipe française (équipe du Théâtre du Nord et de l'Ecole du Nord avec les formateurs concernés par l'échange). La cérémonie d'accueil consiste en une présentation de chacun, des lieux (lieux de cours notamment) et du programme, puis un repas. Les étudiants étrangers sont accompagnés à leur logement par quelques membres de l'équipe de l'Ecole du Nord et / ou des étudiants français.

La prise en charge des étudiants étrangers par les étudiants français est essentielle au bon fonctionnement de l'échange. L'équipe de l'Ecole du Nord organise aussi des sorties communes à tous les étudiants en dehors des cours.

Les étudiants français servent d'interprètes le cas échéant. Il y a aussi la présence de traducteurs en cas de besoin.

Fournir un soutien linguistique approprié aux participants à la mobilité entrante.

Pouvez-vous décrire le soutien linguistique de votre établissement pour les participants à la mobilité entrante pour une durée minimum de 2 mois (étudiants et personnel).

Non applicable.
Les échanges mis en place avec des structures étrangères n'excèdent pas 21 jours.

Si possible, pouvez-vous fournir le lien internet direct de votre politique linguistique.

D5. Lors de la participation à des actions de mobilité - Après la mobilité

Accepter que toutes les activités indiquées dans le contrat d'études comptent pour l'obtention du diplôme si elles ont été menées de manière satisfaisante par l'étudiant.

Fournir aux participants à la mobilité entrante et à leurs établissements d'origine des relevés complets et précis de leurs résultats, et ceci dans les délais impartis.

En ce qui concerne les deux principes de la Charte ci-dessus, pouvez-vous décrire les mécanismes mis en place par votre établissement pour reconnaître les résultats obtenus par les étudiants dans le cadre de leurs activités à l'étranger, tant pour les mobilités d'études que pour les mobilités à des fins de stage. Pouvez-vous décrire les étapes administratives internes et les procédures en place pour la reconnaissance des résultats de la mobilité.

Les projets à l'étranger font partie intégrante du parcours de formation de l'Ecole du Nord et sont obligatoires. Les ECTS correspondants (voir plus haut) sont nécessaires à l'obtention du diplôme. L'évaluation de la mobilité se fait sous forme de contrôle continu comme pour d'autres majeures d'enseignement.

3 étapes administratives :

- 1) Préparation de la mobilité : le cadre pédagogique et le contenu des enseignements sont le résultat d'un dialogue entre les équipes encadrantes des deux écoles. Cela permet de s'assurer que le niveau et le contenu de la formation dispensé en mobilité correspond bien au parcours pédagogique de l'Ecole du Nord.
- 2) En mobilité / sur place : la présence systématique des équipes encadrantes de l'Ecole du Nord sur place permet un suivi constant et une évaluation de ses étudiants sur le terrain, dans leur pratique.
- 3) Après la mobilité / au retour : un bilan individuel des étudiants avec le directeur d'établissement permet une évaluation et un retour d'expérience immédiat.

Le principe d'échanges croisés mis en place par l'Ecole du Nord permet d'adapter le projet entre la première et la deuxième étape si besoin.

Ce principe de réalité et de pragmatisme traverse la pédagogie de l'Ecole du Nord. Cela est rendu possible grâce à la taille de l'établissement et le suivi sur mesure de ses étudiants et de leurs besoins.

En outre, veuillez fournir le lien internet direct pour cette procédure de reconnaissance dans votre établissement.

Sortir de l'école : <https://www.theatredunord.fr/la-pedagogie-de-lecole-du-nord>

Soutenir la réintégration des participants à la mobilité et à leur donner la possibilité de mettre à profit leurs expériences à leur retour, pour le bénéfice de l'établissement et de leurs pairs.

S'assurer que les activités menées par le personnel dans le cadre des mobilités sortantes à des fins d'enseignement ou de formation soient reconnues par l'établissement, sur la base d'un contrat de mobilité.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

Dans un souci de cohérence pédagogique et administrative, la mobilité du personnel accompagne celle des étudiants dans le cadre des différents projets articulés sur les trois années de formation, tant dans la préparation des projets que pendant leur réalisation (accueil en France ou mobilité à l'étranger).

Le personnel pédagogique envoyés à l'étranger ou enseignants aux étrangers en France a des missions définies en Conseil pédagogique pour mettre en œuvre le projet pédagogique de l'Ecole du Nord dans son axe international.

Le personnel envoyé à l'étranger à des fins de formation est pris en charge financièrement par l'Ecole du Nord dans le but de mettre à profit ses nouvelles compétences au service du projet pédagogique de l'Ecole du Nord.

3 mesures sont ainsi mises en œuvre :

- 1) la prise en charge financière de la mobilité : transports, défraiements, salaire, achats de livres, d'accessoires, mise à disposition d'assistants bilingues.
- 2) Relais de communication tout au long de la mobilité : facebook, instagram, site Internet, communiqué de presse, voyage de presse.
- 3) L'échange peut faire l'objet d'une restitution publique à l'issue. S'agissant de cours exclusivement tournés vers la pratique – des étudiants et du personnel -, la visibilité est immédiate et systématique.

D6. Lors de la participation à des projets de coopération européenne et internationale

Veiller à ce que la coopération conduise à des résultats durables et équilibrés pour tous les partenaires.

Fournir un soutien adapté au personnel et aux étudiants participant aux actions dans le cadre de ces projets.

Pouvez-vous décrire les mesures mises en œuvre par votre établissement pour soutenir, promouvoir et reconnaître la participation de votre personnel et de vos étudiants à des projets de coopération européenne et internationale dans le cadre du Programme.

Les projets de coopération internationale (UE ou hors UE) font partie de la formation et des missions de missions du personnel.

L'Ecole du Nord mobilise ses moyens :

- 1) la prise en charge financière de la mobilité : transports, défraiements, salaire, achats de livres, d'accessoires, mise à disposition d'assistants bilingues.
- 2) Relais de communication tout au long de la mobilité : facebook, instagram, site Internet, communiqué de presse, voyage de presse.
- 3) L'échange peut faire l'objet d'une restitution publique à l'issue. S'agissant de cours exclusivement tournés vers la pratique – des étudiants et du personnel - , la visibilité est immédiate et systématique.

Exploiter les résultats des projets de façon à maximiser leur impact sur les individus et les établissements participants et à encourager l'apprentissage par les pairs dans le monde de l'enseignement au sens large.

D7. A des fins de visibilité

Présenter la charte et la déclaration en matière de stratégie « Erasmus » afférente de façon bien visible sur le site internet.

Promouvoir systématiquement les actions soutenues par le Programme ainsi que leurs résultats.

En outre, veuillez fournir le lien internet vers la page qui accueillera votre déclaration en matière de stratégie "Erasmus":

<https://www.theatredunord.fr/lecole/presentation/les-partenaires>

Déclaration d'Adhésion de la candidature

Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,

*certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance.
Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;*

déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations;

déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne.

Lieu: Lille

Nom: DESPLECHIN

Date (jj/mm/aaaa): 29/03/2019

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données

Signature originale du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet original de l'établissement (si applicable)